

**Zeitschrift:** Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Herausgeber:** Alliance de Sociétés Féminines Suisses

**Band:** 78 (1990)

**Heft:** 3

  

**Artikel:** Et maintenant, c'est moi qui prends la parole

**Autor:** Lerch, Suzanne

**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-279322>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

concernant les droits des femmes et l'élaboration de nouvelles lois contre les mauvais traitements à l'égard des femmes et des enfants, le viol, le harcèlement sexuel; l'accès individuel des femmes à la terre; l'élimination de toute discrimination dans le monde du travail; la responsabilisation des pères; la promotion de l'éducation sexuelle et de la planification familiale.

**FS - Comment les femmes en sont-elles arrivées là ?**

**SL** - C'est l'organisation des femmes dans les secteurs populaires qui a rendu possible l'émergence d'un mouvement aussi clairement féministe et révolutionnaire. Par exemple, dès 1984, les ouvrières agricoles ont leur « Secrétariat de la femme » et se battent pour que dans les contrats collectifs, leur travail soit mesuré de façon juste, celui des cuisinières comme celui des travailleuses aux champs. Elles imposent la création de crèches dans les entreprises agricoles. Il y en a maintenant plus à la campagne que dans les villes. Ces crèches jouent un rôle très important, car non seulement, elles permettent aux mères d'avoir un travail salarié, mais elles sont un lieu de lutte concrète contre la malnutrition en garantissant à tous les enfants une alimentation saine et équilibrée. Elles jouent ainsi un rôle important dans la formation des mères dont la plupart sont chefs de famille.

Dans certaines entreprises, les ouvrières agricoles ont réussi à faire admettre que le harcèlement sexuel soit considéré comme un délit (le droit de cuissage est encore largement pratiqué par de nombreux contremaîtres). Les ouvrières peuvent alors exiger de la direction le renvoi du coupable sans devoir recourir aux tribunaux.

**FS - ... et les autres travailleuses ?**

**SL** - La plupart des organisations populaires, ouvrières agricoles, d'usine et professionnelles, ont maintenant leur propre « secrétariat de la femme ». Ceci permet l'élaboration des revendications spécifiques des femmes et propage partout le débat sur leurs droits et leur dignité.

Les groupements de femmes forment ainsi un puissant ferment de changements en profondeur de la société.

**Propos recueillis par  
Jacqueline Berenstein-Wavre**

## Et maintenant, c'est moi qui prends la parole

A l'origine, un groupe de travailleuses et un collectif de théâtre de femmes unissent leurs efforts pour travailler de manière non conventionnelle sur le problème de la violence conjugale. Elles créent le collectif « Y ahora yo tengo la palabra ». Ce collectif organise des tournées de représentations théâtrales non traditionnelles dans les quartiers populaires, les coopératives agricoles, les entreprises, les hôpitaux... Le thème va en s'enrichissant grâce aux apports des spectatrices.

Dans la plupart des communautés, ce sujet n'avait fait jusqu'alors que l'objet de confidences ou de ragots. Le théâtre, en rompant le silence, crée la possibilité d'aller plus loin, collectivement. Ainsi commencent les ateliers, discussions approfondies avec un nombre restreint de femmes où sont utilisées toutes les techniques de l'éducation populaire.

Grâce à cette « recherche-action », ainsi qu'à un projet de loi contre la violence conjugale présenté au congrès « Femmes et Législation » de Managua en octobre 1987, les ateliers s'étendent à d'autres régions.

Ainsi à Managua, les femmes organisées autour de la « Casa de la Mujer » du 6e district (quartier ouvrier d'environ 200 000 habitants) passent de l'assistance individuelle à des formes de luttes plus collectives. Leur nombre et leur pouvoir vont croissant dans le quartier. Zeneyda est battue par son mari. Il finit par s'en aller chez une autre femme et vend la maison de sa famille. Des femmes de « la Casa de la Mujer » vont immédiatement occuper jour et nuit la maison, jusqu'à ce que le nouveau propriétaire comprenne qu'il ne pourra jamais entrer en possession de la maison et fasse annuler la vente. Zeneyda reste dans sa maison.

Dans les discussions sur les causes de cette violence, les femmes ont identifié d'abord la sexualité puis le travail domestique. Elles organisent alors un cycle de huit ateliers, un week-end par mois, auquel participent les dirigeantes de base des trois régions (matagalpa, Masaga, Managua). Tous les moyens sont utilisés pour favoriser l'expression de chacune, jeux, danse, chanson, théâtre, marionnettes... Ce qui permet non seulement la transmission d'un savoir technique mais aussi une réflexion critique collective sur tous les grands thèmes de la sexualité tels que maternité, avortement, contraception, plaisir, viol, relation entre sexualité et religion, prostitution...

Outre les représentations théâtrales et les ateliers, le collectif diffuse un programme de radio d'une demi-heure par semaine sur deux radios locales et forme les femmes à la production d'émissions. Il a également créé un centre de documentation et a publié un manuel pratique contre la violence conjugale.

**Suzanne Lerch**

*Pour continuer le travail de formation des dirigeantes de base, pour coordonner la production des programmes de radios, pour l'édition du journal dans trois régions, pour assumer les ateliers sur la sexualité dans une trentaine de coopératives agricoles de la région de Matagalpa, il faut pouvoir se déplacer rapidement.*

*Or au Nicaragua, les routes sont mauvaises, les transports en commun rares, lents et bondés.*

*Une camionnette jeep est indispensable pour que les actions du collectif puissent se développer et devenir toujours plus efficaces.*

*L'action radio est déjà soutenue par les Suédoises, les ateliers, théâtres et le centre de documentation par l'Œuvre suisse d'entraide ouvrière (OSEO) et 6500 dollars ont déjà été trouvés par les Italiennes pour la camionnette, qui coûte en coûté 16 000 (Fr 24 000.-). Il faut encore trouver 9500 dollars, soit 14 000 francs.*

*Pour envoyer vos dons : Réseau des femmes solidaires avec les Nicaraguayennes CCP 12-10384-1. Pour une information plus complète sur cette action, vous pouvez écrire à Suzanne Lerch, 17, rue des Grottes, 1201 Genève.*



**ABONNEZ-VOUS !**

**Fr. 48.-**

POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° postal et lieu :

J'ai eu ce journal : par une connaissance  Au kiosque

A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge

POUR ÉVITER TOUTE CONFUSION  
AVEC D'AUTRES MOUVEMENTS

Inquiet, à juste titre, de l'insuffisance  
des fonds reçus au secours d'enfants et d'adultes  
qu'il tente de sauver,

**EDMOND KAISER**

rappelle que SENTINELLES, qu'il a fondé  
en 1980 au secours de l'innocence meurtrie  
et auquel il se consacre exclusivement

**A BESOIN DE VOUS**

CCP : Lausanne 10 - 4497 - 9  
SENTINELLES, 10 Languedoc, 1007 Lausanne